

# FLEURY LES AUBRAIS- SARAN

Rédaction et mise en page : Edwige ROLAND

## Les villes

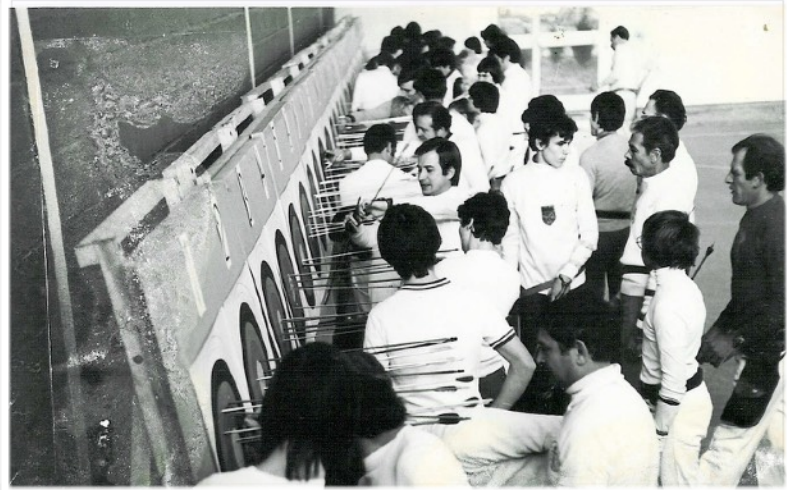
Fleury les Aubrais est une commune de 21000 habitants et Saran une commune de 16000 habitants. Elles sont toutes deux situées dans le Loiret, au Nord de l'agglomération d'Orléans, dont elles font toutes deux partie.

## Les installations

Le club dispose au complexe sportif de la forêt, d'une salle d'entraînement mise à disposition par la municipalité de Fleury les Aubrais, équipée d'un mur de cible permanent et de pas de tir allant de 5 à 30 mètres. Une grande salle de rangement au premier étage permet de stocker tout le matériel du club.

Une salle située au premier étage du gymnase Guy Vergracht et équipée d'un mur de cibles permanent de 10 pas de tirs, utilisable aux distances de 5, 10, 15 et 18 mètres est prêtée par la ville de Saran.

Le terrain situé dans le complexe sportif Roland Rabartin est actuellement indisponible pour des raisons de sécurité, mais des discussions sont en cours avec la municipalité de Saran pour que des travaux soient réalisés.



## Le club

L'ASFA (Association sportive de Fleury les Aubrais) est créée en 1972. Son premier président est M. BEAUCLERE. Le club dispose alors pour s'entraîner d'un terrain extérieur prêté par un particulier. En 1978, le S de Saran complète le nom de l'association, qui devient l'ASFAS.

En 1975, des créneaux sont attribués au tir à l'arc au gymnase Guy Moquet et Mme Lucienne TABART prend la présidence du club. Elle est remplacée à ce poste par Yves RABOUIN en 1979.

En 1977 un terrain est prêté par Fleury les Aubrais sur les terres de l'ancienne ferme de Lignerolle. Mais il est repris au club en 1984 et il faut attendre 1990 pour que le club dispose d'un espace à Saran. En 1994, coup dur : Fleury les Aubrais récupère les créneaux du gymnase Guy Moquet pour les sports collectifs, malgré l'existence d'un beau mur de tir





réalisé en 1991. Le club, qui comptait alors 79 adhérents, tombe à 41 archers la saison suivante. Une présidente et trois présidents se succèdent entre 1994 et 2004, tandis qu'au fil du temps, les deux municipalités offrent diverses possibilités d'entraînements aux archers de l'ASFAS. En 2005 est inaugurée la salle des tennis de la forêt, réservée au tir à l'arc et à la pétanque. Sous la présidence de Dominique

GRESPIER, de 2004 à 2015, le club dépasse les 100 archers et obtient le label d'argent de la FFTA. Après une année de présidence de Florence Hamon, c'est Philippe MARESCHAL qui est désormais à la tête du club le plus important en effectif du Loiret et le second dans le Centre-Val de Loire.



## Les effectifs

En 2020 le club comptait 131 archers, dont 36% de femmes.



Fin des années 1970 : un concours pluvieux et des archers qui se protègent comme ils le peuvent !



## CF Nature 2014

En 2014, l'ASFAS organise au château de la Bussière le critérium de tir nature par équipe de club ainsi que le championnat de France nature individuel. Une superbe organisation dans un très beau cadre, qui a mobilisé les bénévoles du club pendant plus d'une année.

## Les animations

Chaque saison, l'ASFAS réalise des animations à Saran comme à Fleury les Aubrais : forums, initiation dans les différents quartiers de Fleury les Aubrais, en particulier pendant les vacances d'été, mais aussi séances en collaboration avec le CDOS ou demandées par diverses associations comme les Pieds Blancs.

Le club prête également du matériel pour que des séances régulières soient proposées aux élèves du collège André Chêne de Fleury les Aubrais, dans le cadre de l'UNSS.



## Les horaires

Partager sa salle principale d'entraînement avec un seul autre sport permet au club de disposer de nombreux créneaux, complétés par les horaires disponibles pour les jeunes dans la petite salle du gymnase Guy Vergracht.

### Entraînements :

- Le lundi de 20 h 30 à 22 h à la salle de tir à l'arc du complexe sportif de la forêt pour les archers confirmés disposant de leur matériel.
- mardi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle de tir à l'arc du complexe sportif de la forêt pour les archers confirmés disposant de leur matériel.
- Le mercredi de 17 h 30 à 19 h et de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle de tir à l'arc du complexe sportif de la forêt pour les archers confirmés disposant de leur matériel.
- Le jeudi de 10 h à 12 h à la salle de tir à l'arc du complexe sportif de la forêt pour les archers confirmés disposant de leur matériel.
- Le vendredi de 19 h à 22 h 30 à la salle de tir à l'arc du complexe sportif de la forêt, pour les jeunes archers et les archers confirmés disposant de leur matériel.
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h (en semaine paire) à la salle de tir à l'arc du complexe sportif de la forêt, pour les jeunes archers et les archers confirmés disposant de leur matériel.



### Formations débutants:

- Le mardi de 19 h à 20 h 30 à la salle de tir à l'arc du complexe sportif de la forêt, pour les adultes.
- Le mercredi de 10 h à 11 h 30 à la salle de tir à l'arc du complexe sportif de la forêt.
- Le vendredi à partir de 17 h 30 à la salle annexe du gymnase Guy Vergracht, pour les jeunes.

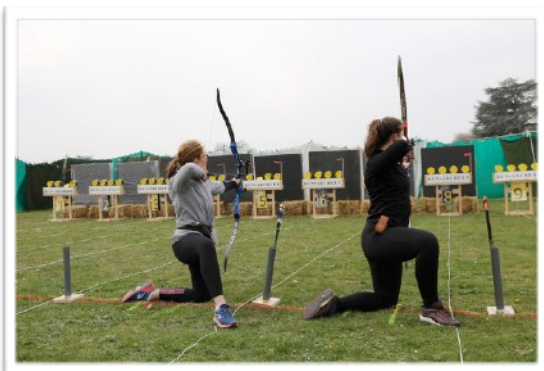
### **Stages de perfectionnement :**

- Le lundi de 17 h 30 à 19 h, de 19 h à 20 h 30 (sauf le premier lundi du mois) et le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle de tir à l'arc du complexe sportif de la forêt pour les archers confirmés disposant de leur matériel (10 participants par séance suivant le calendrier défini en début de saison). Ces stages sont encadrés par la D.E. du CD45, Adeline DIZIER.

Pour encadrer ses séances, le club dispose de 5 entraîneurs actifs et d'assistants-entraîneurs toujours plus nombreux.

### **Les compétitions**

Les archers de l'ASFAS pratiquent toutes les disciplines officielles, et le club organise chaque année un concours en salle en novembre au gymnase guy Moquet à Fleury les Aubrais, un beursault à Saran en juin et un week-end 3D avec trois concours au château de l'étang en juillet.



Le run archery prévu en 2019 n'a pu être organisé en raison de la crise sanitaire. Il est à nouveau programmé en 2021, au lac de la Médecinerie à Saran. Difficile de dire s'il aura lieu !





## Les médaillés



Les archers du club, tout au long de son histoire, ont remporté, toutes disciplines confondues, 12 titres de championne ou champion de France, 16 médailles d'argent et 25 médailles de bronze.

En tir nature, l'équipe féminine, dans deux compositions différentes, est montée cinq fois sur la troisième marche du podium du critérium, puis du championnat de France par équipe de club.

En 2019 Lauriane VOISIN a remporté deux titres et une médaille de bronze en individuel ainsi qu'une médaille de bronze en équipe, avec Aurore LECLERC et Huguette BARREAU.



L'engagement dans la compétition et dans toutes les disciplines se traduit aussi par la présence de trois arbitres : un arbitre toutes options y compris la spécialité Run Archery, un arbitre option TAE et un arbitre Nature/3D.

